Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Geschichte = Revue d'histoire suisse

Band: 9 (1929)

Heft: 1

Artikel: L'occupation des frontières grisonnes en 1805 : impressions d'un colonel fribourgeois

Autor: Niquille, Jeanne

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-70285

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'occupation des frontières grisonnes en 1805.

Impressions d'un colonel fribourgeois.

Par *Jeanne Niquille.*

En ouvrant la Diète ordinaire de juin 1805, le landammann Glutz se croyait en mesure d'affirmer que l'année de sa présidence s'achèverait aussi tranquillement qu'elle avait commencé. C'étaient là les paroles d'un homme simple, qui croit au bien et à la paix parce qu'il les désire. Mais il manquait au loyal Glutz la perspicacité nécessaire à un chef d'Etat[1].

La situation politique, tendue, en Europe, dès le début de 1805, était devenue si inquiétante, pendant l'été, que tous les diplomates — même les Suisses, toujours plus lents dans leurs informations — s'attendaient à une explosion imminente. L'Autriche garnissait le Tyrol de troupes et, le 9 août, elle adhérait à l'alliance que l'Angleterre et la Russie avaient conclue le 11 avril[2]. La troisième coalition était formée, mais la guerre n'était pas encore déclarée.

« Je ne veux pas d'armée en Tyrol », écrivait Napoléon, le 12 août; « il faut que les troupes autrichiennes rentrent dans leurs garnisons; sans quoi, je commence la guerre ... je fais entrer des troupes en Suisse »[3]. « Mon parti est pris », confiait-il, le lendemain, à Talleyrand: « je veux attaquer l'Autriche et être à Vienne avant le mois de novembre prochain, pour faire face

[1]) Fritz Vischer, *Beiträge zur Geschichte der Mediation, Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde, XII, Basel,* 1913, p. 217—218, 232. — Anton von Tillier, *Geschichte der Eidgenossenschaft während der Herrschaft der Vermittlungsakte,* I, Zürich, 1845, p. 179, 197.

[2] Pflugk-Harttung, *Napoleon I. Revolution und Kaiserreich,* Berlin, p. 346.

[3] *Correspondance de Napoléon Ier,* publiée par ordre de l'empereur Napoléon III, XI, Paris, 1862, n° 9068, p. 95.

aux Russes, s'ils se présentent »[4]. Dans la pensée de Napoléon, l'itinéraire de la campagne était définitivement établi: Vienne serait son objectif, et son armée, la plus belle d'Europe, allait s'y rendre à marches forcées.

Le théâtre de la guerre semblait s'éloigner de nous et pourtant Napoléon restait soucieux de ce qui allait se passer en Suisse. L'avance rapide de la Grande Armée en Bavière, puis en Autriche, obligerait peut-être François II à rappeler vers le nord les troupes cantonnées dans le Tyrol et le Vorarlberg; mais ces dernières pouvaient aussi se tourner contre le nouveau royaume d'Italie ou attaquer les frontières françaises en Bourgogne. Ce plan, que prévoyait Napoléon, était celui de l'archiduc Charles[5]. En cette occurrence, que ferait la Suisse?[6] «Vous ferez venir M. Maillardoz» ordonna Napoléan à Talleyrand, «vous lui direz qu'il paraît qu'on est sur le point de se brouiller avec l'Autriche...; qu'il faut connaître ce que fera la Suisse; que l'Autriche y peut entrer; qu'il est convenable que le landamman demande par un courrier extraordinaire à la cour de Vienne si la Suisse peut être sûre de sa neutralité, et quelle peut être la raison de ce rassemblement de troupes dans le Tyrol»[7]. Ainsi fut fait. Le 17 août, notre ambassadeur à Paris avisait le landammann de son entrevue avec le ministre des affaires étrangères: pour satisfaire notre Médiateur, il fallait obtenir une déclaration positive de l'Autriche de respecter le territoire suisse et la promesse du peuple helvétique de défendre sa neutralité[8].

---

[4] Ibidem, n° 9070, p. 97.

[5] Pflugk-Harttung, *op. cit.*, p. 353. — Ernest Gagliardi, *Histoire de la Suisse*, édition française par Auguste Reymond, 1925, II, p. 73—74. — Hans Nabholz, *La Suisse sous la tutelle étrangère, 1798—1813, Histoire militaire de la Suisse*, 8e cahier, p. 131.

[6] En juillet 1805, Napoléon avait envoyé le général Sébastiani en Suisse et en Tyrol pour inspecter la situation des troupes autrichiennes et chercher «à découvrir quelle serait la conduite de l'Helvétie en cas d'une nouvelle guerre continentale». Cf. Edouard Guillon, *Napoléon et la Suisse*, Paris-Lausanne, 1910, p. 130—132.

[7] *Correspondance de Napoléon*, XI, n° 9070, p. 101.

[8] AEF. [= Archives de l'Etat de Fribourg] *Abschied* n° 156, Beilage B.

Sans tarder, Glutz se mit à l'exécution de la volonté impérieuse de Napoléon, laquelle, cette fois-ci, coïncidait avec l'intérêt véritable de la Suisse. Le propre frère du landammann, le colonel Glutz, prit le chemin de Vienne, muni d'une lettre pour François II [9].

Devant la perspective de voir se renouveler la campagne de 1799, qui avait coûté à la Suisse des souffrances indicibles et aux belligérants d'immenses pertes, un désir presque unanime de neutralité se fit jour. Il n'y eut que quelques patriciens incorrigibles, à Berne et ailleurs, qui auraient bien voulu provoquer une petite insurrection au profit des Alliés et nous entraîner dans la coalition [10]. Mais tous ceux qui réclamaient la neutralité ne l'interprétaient pas de la même façon. Pour Maillardoz, le mot était synonyme d'abdication complète. La Suisse devait rester sage et tranquille; « essentiellement négative comme puissance », elle ne devait pas chercher « à en acquérir l'apparence. Si la Suisse, disait-il, peut offrir des ressources, de quel [que] genre que ce soit, il serait à prévoir que la France serait la première à s'en emparer »; si elle « organise une armée, cette armée sera à la France, parce que l'intérêt de la France est de s'assurer d'une manière positive de la Suisse » [11]. Pour Napoléon, neutralité signifiait docilité à ses désirs. « La neutralité vis-à-vis de moi est un mot vide de sens », a-t-il dit plus tard. Cette parole, lâchée dans un moment de colère, ne livre que la moitié de la pensée de Napoléon sur la neutralité suisse. Il la violait souvent et impunément, mais il tenait beaucoup à ce que ses ennemis la respectassent. La Suisse, selon Napoléon, était trop montagneuse pour être favorable aux grandes opérations militaires. Mais elle était, d'une part, le bastion des Alpes et Napoléon n'entendait la céder à personne; d'autre part, la neutralité suisse économisait une armée à la France, dont elle couvrait les frontières orientales de Bâle à Genève. L'intérêt

---

[9] Ibidem, Beilage C.

[10] Gagliardi, *op. cit.*, II, p. 73. — Nabholz, *op. cit.*, p. 131.

[11] P. Favarger, *Echos du Premier Empire d'après la correspondance diplomatique du marquis de Maillardoz, Nouvelles Etrennes neuchâteloises*, 1914, p. 90.

de la défense liait Napoléon à nous: nous étions un boulevard qui valait un cordon de places fortes françaises[12]. C'est pour cette raison seule, que l'Empereur désirait arranger la défense suisse à sa guise.

En 1804, la Diète helvétique avait tenté de réorganiser l'armée. Un règlement militaire général, pour toute la Confédération, avait été élaboré, qui tendait à unifier l'instruction des contingents cantonaux; des règles uniformes devaient fixer l'organisation générale, le commandement, les exercices, la discipline, le service intérieur, l'armement, la solde et la subsistance des troupes cantonales. On voulut créer un état-major fédéral, auquel auraient été confiées la haute surveillance et la direction de toutes les institutions militaires du pays[13]. A cette innovation, la France et quelques cantons avaient opposé leur veto. « Vos pères n'avaient pas d'état-major général », répliqua Napoléon. « Ils ont été célèbres par leur indépendance, par leur bravoure, par la bonne organisation de leurs milices... Point d'état-major général permanent, point d'armée helvétique, point d'impositions; voilà la base de votre organisation. Votre armée est composée de dix-neuf armées des dix-neuf cantons suisses, organisées, soldées et commandées par des officiers nommés par chaque canton. Et le commandement général, s'il en faut un, est temporaire. — C'est là votre ancienne manière de faire »[14]. En réalité, Napoléon savait qu'une Suisse plus forte lui serait moins soumise; il craignait aussi, non sans raison, que l'armée suisse ne fût commandée par des officiers hostiles au gouvernement français, par des hommes qui avaient servi dans les armées coalisées, par d'anciens pensionnaires de l'Angleterre.

« Voici quel est mon plan, en cas de guerre », disait-il, le 19 août 1805. « Je veux nommer sur le champ les colonels des

---

[12] Guillon, *Napoléon et la Suisse,* p. 144. — Gustav Steiner, *Napoleons I. Politik und Diplomatie in der Schweiz,* I, Zürich, 1907, p. 6—8. — Ed. Secrétan, *L'armée suisse depuis cent ans,* dans Seippel, *La Suisse au XIXe siècle,* I, p. 483.

[13] *Eidg. Abschiede* 1803—1813, 2. Aufl., p. 158. — Nabholz, *op. cit.,* p. 127—130.

[14] Guillon, *op. cit.,* p. 126—128.

régiments suisses, fournir l'argent nécessaire pour leur armement et leur recrutement, charger ces régiments de garder la Suisse sous les ordres d'un général en chef qui sera celui auquel je destine le commandement des régiments suisses. Ces corps garderaient la Suisse et viendraient ensuite me joindre en Allemagne »[15]. Tel était l'idéal napoléonien de la neutralité suisse armée: des soldats recrutés en son nom, des chefs nommés par lui, des troupes soldées par lui et allant, au besoin, guerroyer en Allemagne avec lui.

L'Empereur avait dit: « Je veux », tout en sentant qu'il avait besoin « d'un homme habile à Berne » pour réaliser ses désirs. Le général Vial, ambassadeur de France en Suisse, fut chargé de faire accepter la volonté impériale aux têtes dures des Suisses. Si le diplomate n'était pas de première force, il avait l'avantage de connaître assez bien le pays et ses habitants. A la hâte, il regagna son ambassade de Berne, ce poste qu'il n'aimait pas et qu'il quittait le plus souvent possible pour aller se retremper en France. Le 27 août, il était de retour à Berne et il constatait avec amertume que les Suisses étaient en train de s'organiser sans attendre les conseils de la France. Il ne pouvait plus être question d'un recrutement des régiments capitulés, tel que l'entendait Napoléon. Le landammann même était décidé à mettre sur pied l'état-major dont la France n'avait pas voulu en 1804. C'en était trop. Vial pressa la convocation de la Diète, dans laquelle les représentants des cantons dévoués à la France pouvaient l'appuyer[16].

Sans se laisser trop déconcerter par les reproches de Vial, Glutz s'entourait d'un conseil militaire emprunté à l'état-major de 1804 et composé de Finsler, le quartier-maître général, de Luternau, le chef de l'artillerie et du colonel Müller, de Schwyz. Les autres officiers, promus en 1804, reçurent, avec leur brevet de colonel fédéral, l'ordre de se tenir prêts; parmi eux, se trouvait le capitaine général du contingent fribourgeois, Nicolas de Gady[17].

---

[15] August Fournier, *Napoleon I.*, Wien-Leipzig, 1902, II, p. 357.

[16] Vischer, *op. cit.*, p. 253.

[17] Jean-Antoine-Charles-Nicolas de Gady, fils de l'avoyer Marc-Ignace de Gady, né à Fribourg, le 11 octobre 1766, officier au service de France

Le temps pressait, en effet; l'Autriche accumulait des troupes dans le Tyrol et on craignait, en France, qu'elle n'occupât bientôt les cols alpins des Grisons pour, de là, fondre sur l'Italie. Sur la demande de l'ambassade française, Glutz consentit à envoyer immédiatement en Rhétie un premier bataillon d'infanterie, commandé par Jost Freuler[18].

L'inquiétude augmentait en Suisse. Vial avait beau affirmer aux Confédérés que Napoléon serait leur bon et fidèle allié, tout aussi longtemps qu'ils adhéreraient eux-mêmes à l'Acte de médiation et qu'ils l'exécuteraient dans son véritable esprit[19]. La promesse était vague. Les instructions données à l'ambassadeur, pour la Diète extraordinaire, l'étaient moins. « La nomination du chef de l'état-major général est un objet de haute importance », avait dit Napoléon. « Il faut faire nommer M. d'Affry, le désigner d'avance »[20].

En dépit des machinations de Vial, en dépit de l'habitude qu'avaient prise les Suisses d'obéir à leur Médiateur, en dépit de la sympathie que plusieurs cantons témoignaient à celui qui avait été le premier landammann de la Suisse, la Diète ne ratifia pas le choix de Napoléon. Le 21 septembre, elle nommait général le Bernois Nicolas-Rodolphe de Watteville par 16 voix, contre 8 qui allèrent au Fribourgeois Louis d'Affry[21]. Le choix de la Diète était, de tous points, excellent, et son acte d'indépendance vis-à-vis de la France, plein de dignité. Le coup fut dur pour Napoléon, un peu moins pour d'Affry, qui ne paraissait pas souhaiter très fort ce commandement militaire. Mais, chose inouïe, la Diète imposa au pauvre d'Affry la corvée d'aller lui-même porter à Napoléon la nouvelle de son échec ainsi que la réponse de François II à notre demande du 21 août. L'Autriche se déclarait prête à reconnaître notre neutralité, dès que la France

1782—1792, aide-major dans le régiment de Bachmann à la solde de l'Angleterre 1799—1800, capitaine général des milices fribourgeoises dès 1804, cf. *DHBS.* III, 301.

[18] AEF. *Abschied* n° 157, Beilage C.

[19] *Correspondance de Napoléon,* XI, n° 9118, p. 143.

[20] Ibidem n° 9156, p. 190.

[21] *Eidg. Abschiede* 1803—1813, p. 167.

aurait pris l'engagement formel de la respecter[22]. D'Affry devait donc solliciter de Napoléon cet engagement[23].

A Strasbourg, le 29 septembre, il fut reçu par le Médiateur, qui ne joua pas le rôle de consolateur. Irrité contre la Suisse, Napoléon traita fort mal son envoyé et ne voulut rien promettre quant à la neutralité. L'Acte de médiation, se borna-t-il à répondre, sera la règle de ma conduite. Le refus de Napoléon était bizarre. Sa promesse eût entraîné celle de l'Autriche, la Suisse eût été tranquille et les frontières de Franche-Comté en parfaite sécurité. L'Empereur voulait-il laisser la Suisse sur le qui-vive, afin de la forcer à garder mieux ses frontières de l'est? Essayait-il de masquer à l'Autriche ses projets de campagne? Ou peut-être désirait-il se ménager une retraite par notre pays, en cas de défaite?

Il chargea d'Affry de deux lettres[24], l'une adressée à Watteville, l'autre à Glutz; le ton en était nettement comminatoire. « Dans votre position », disait-il au nouveau général, « il n'y a pas de petites fautes... Faites que je n'aie pas à me repentir de ce que j'ai fait pour les patriciens suisses... ». « Il est dans votre intérêt », affirmait-il au Landammann, « de ne me donner aucun ombrage pour mes frontières de Franche-Comté et que l'armée de la Confédération ne soit pas dans les mains d'hommes stipendiés par l'Angleterre, et qui ont été vaincus avec les Autrichiens par mes armées dans la guerre dernière... Je me flatte que, dans des circonstances aussi graves, vous sentirez la nécessité de consolider l'Acte de médiation en Suisse et de faire tout ce qui sera convenable pour garantir vos frontières contre les armées autrichiennes qui ne manqueraient pas d'y entrer, si les circonstances pouvaient leur être favorables ». Exciter la Suisse contre l'Autriche, obtenir que nous ne garnissions nos frontières que dans l'est, tel était le but que se proposait Napoléon. Il l'atteignit.

L'ex-landammann rendit compte à Glutz de son entrevue avec Napoléon, mais on ne publia pas sur les toits la mauvaise humeur de Sa Majesté. De retour à Fribourg, d'Affry parla en

[22] AEF. *Abschied* n° 156, Beilage M.

[23] Ibidem, Beilage P.

[24] *Correspondance de Napoléon,* XI, nos 9281 et 9282, p. 310 et 311.

termes imprécis de la mission dont il avait « été honoré par la Diète » et assura qu'il y avait « lieu d'attendre les meilleurs résultats des dispositions dans lesquelles » il avait trouvé l'Empereur [25]. C'était manifestement faux. Les Suisses ne pouvaient compter que sur leurs baïonnettes, bien mal exercées, et sur l'intérêt des belligérants à ne pas porter la guerre dans un pays accidenté qui leur avait été néfaste en 1799. Napoléon désirait frapper ses coups en Autriche; seuls un échec de son armée ou des entreprises autrichiennes contre son royaume d'Italie pouvaient l'amener à violer une neutralité qu'il n'avait pas voulu nous garantir.

La Diète, d'ailleurs, n'avait pas attendu le résultat de ces démarches. Elle lança sa déclaration de neutralité, décréta la levée immédiate du premier tiers du contingent (5000 hommes environ) et la mise de piquet du deuxième tiers. Puis elle procéda à la nomination des chefs d'armée, malgré les protestations de certains cantons qui criaient à un empiétement du pouvoir fédéral. Aux colonels déjà élus en 1804, soit Finsler, Luternau, Ziegler, Müller, Glutz et Gady, la Diète adjoignit Sterchi, Sartory, Pellizari, Muralt, May, Burkhardt, Schalch et Herrenschwand, de Morat; un commissaire fédéral des guerres fut choisi dans la personne du colonel Heer, de Glaris [26]. Deux Fribourgeois parmi les officiers supérieurs, c'était une distinction de nature à compenser l'échec de la candidature d'Affry.

Ces promotions, pourtant, ne ravirent pas le gouvernement fribourgeois. Lorsque Gady annonça à la Direction militaire qu'il avait reçu son brevet de colonel fédéral et qu'il serait peut-être appelé sous peu au service de la Confédération, le Petit Conseil se récria. Un brevet de colonel, lui répondit-on, ne saurait être envisagé comme un motif suffisant et valable pour vous autoriser à quitter le poste important qui vous a été confié dans ce canton [27]. La députation fribourgeoise à la Diète s'employa à obtenir que Gady ne fût pas envoyé dans l'armée confédérée, mais occupé uniquement de l'organisation militaire de son canton. On le promit [28].

---

[25] AEF. *Manual* n° 358, p. 757.
[26] *Eidg. Abschiede* 1803—1813, p. 167—168.
[27] AEF. *Manual* n° 358, p. 708—709.
[28] Ibidem, p. 738.

Le général ne l'entendait pas de cette oreille. A Zurich, où, le 27 septembre, il avait établi son quartier général, Watteville tâchait d'organiser un semblant d'armée avec les contingents disparates fournis par les cantons. Encore devait-il, pour obéir au mot d'ordre de la Diète, observer la plus stricte économie [29]. En cette fin de septembre, on ignorait encore en Suisse que la Grande Armée était sur le Neckar [30] et que Napoléon se dirigeait sur Vienne. Les stratèges confédérés croyaient que l'armée autrichienne allait se poster sur le Lech, former une ligne unique avec les troupes placées dans le Tyrol et le Vorarlberg et attendre, dans ces positions, l'approche des Français [31]. La frontière nord de la Suisse ne courait donc aucun risque immédiat et notre défense devait concentrer ses faibles forces sur les territoires saint-gallois et grison. Watteville offrit à Gady, dont il connaissait les talents militaires, le poste important des Grisons. « Votre chaud patriotisme m'assure d'avance que vous ne refuserez pas cet appel, disait-il, ... et comme les hostilités vont bientôt commencer entre les troupes franques et autrichiennes, je vous prie de me joindre le plus tôt possible à mon quartier général, où vous recevrez vos instructions » [32].

Bon gré mal gré, le Petit Conseil fribourgeois consentit au départ de son capitaine général, qu'on pria confidentiellement d'employer tout son crédit auprès du général pour que les troupes fribourgeoises fussent autant que possible réunies sous le même chef, etc. Gady promit de ne pas négliger les voeux du gouvernement et s'en fut pour Zurich, le 4 octobre [33]. Le 7, il recevait du général le commandement de la première division, stationnée dans les Grisons. Cette division comprenait deux brigades; la première, composée de deux bataillons, Freuler et Castelberg, ainsi que de deux compagnies de carabiniers, avait le divisionnaire Gady comme brigadier; la seconde brigade,

---

[29] AEF. *Abscheid* n° 157, Beilage C.
[30] *Correspondance de Napoléon*, XI, n° 9286, p. 314.
[31] AEF. *Abschied* n° 157, Beilage C.
[32] AEF. *Dossier Nicolas Gady*, 1805, I, 29 septembre.
[33] AEF. *Manual* n° 358, p. 741—742, 746—747.

confiée au colonel Guiguer de Prangins, était formée des bataillons Fivaz et Segesser et d'une compagnie vaudoise d'artillerie. Cette batterie possédait quatre pièces, deux de six livres et deux de quatre livres. Les bataillons étaient de forces inégales: Freuler, Castelberg et Fivaz disposaient chacun de cinq compagnies, Segesser n'en avait que trois. Mais, avec les deux compagnies supplémentaires de carabiniers, la division Gady pouvait aligner quand même vingt compagnies d'infanterie et une chétive batterie [34].

Muni d'un lourd cahier d'instructions, le divisionnaire partit pour Coire, où il devait établir son quartier-général. Le mauvais temps, des chemins détestables dans le Rheinthal et au Schollberg retardèrent son arrivée jusqu'au 12 octobre [35]. Gady débarquait en pays connu: en 1800, il avait fait les campagnes de Tyrol et d'Engadine dans le régiment de Bachmann [36]. Dénué de toutes tendances romantiques, le colonel fribourgeois n'aimait que les paysages riants, les grasses prairies, les coteaux de vigne. Il trouva le pays grison horrible. « Il arrive très souvent, dit-il, que les voyageurs, surtout dans les pays de montagnes, épris des beautés gigantesques et des sites pittoresques qu'ils ont sous les yeux, désirent habiter les contrées qu'ils parcourent; mais il ne peut y avoir qu'un insensé qui puisse former un tel vœu dans ce canton; c'est sous tous les rapports le pays le plus rébarbatif que j'aie vu. Je ne saurais rien y citer d'agréable et le seul plaisir qu'un étranger puisse y trouver, est celui d'espérer d'en repartir bientôt ». Sa nouvelle résidence ne lui plut pas mieux que les rochers environnants. « Sans faire tort », dit-il, à la capitale du canton des Grisons, l'on peut dire que cette ville est une des plus laides, des plus malpropres et des plus tristes que l'on voie: de vilaines maisons, des rues étroites où l'on voit des tas de fumier, un pavé qui n'est pas entretenu, rempli de creux, d'ordure et de boue, une petite ville enfin dont

[34] AEF. *Dossier Nicolas Gady,* 1805, I, 6 et 7 octobre.

[35] Ibidem, 14 octobre.

[36] L. Grangier, *Notice biographique sur le général de Gady et ses souvenirs écrits en 1838, Archives de la Soc. d'hist. du cant. de Fribourg,* IV, p. 485 et seq.

la population est de 2000 âmes, telle est en quatre mots Coire. Située entre deux montagnes, adossée à une troisième, elle a cependant une perspective riante sur les plaines couvertes de prairies qui sont baignées par le Rhin... Je dois encore dire de la ville de Coire, ajoute-t-il plus loin, qu'il y a quelque chose d'assez remarquable: c'est une vieille tour contre laquelle est appuyé l'Evêché; cette tour, bâtie par les Romains, il y a quinze cents ans, est en très bon état; elle est tapissée de lierre. Je crains cependant qu'elle ne tombe malgré sa solidité, avant l'époque où les habitants de ce pays deviennent propres ou aimables »[37].

Le premier contact des troupes avec la population grisonne fut froid, même hostile. Il s'agissait, pour l'habitant, de loger des militaires, et le pays, qui n'était pas riche, avait été appauvri encore par les récentes occupations. Le nouveau canton suisse témoigna un amour assez tiède aux défenseurs de la commune patrie. En Rhétie, la victoire des fédéralistes avait ramené les Salis au pouvoir; neuf membres de leur famille siégeaient au Grand Conseil, un des leurs présidait le gouvernement. Or la famille régnante était attachée à l'Autriche et avait combattu, de tous temps, l'incorporation des Grisons à la Suisse[38]. « Leur faction », dit Gady, « se trouve humiliée de faire partie intégrante de la Confédération, parce que les Grisons, autrefois, étaient une république et qu'à présent ils ne sont que canton, parce qu'ils sont obligés de suivre le sort de la Suisse et qu'autrefois ils pouvaient s'en séparer, parce que, à présent, ils sont forcés d'être neutres et que, sans leur liaison intime avec la Suisse, ils auraient eu des troupes autrichiennes »[39]. On comprend qu'un tel parti ait vu de mauvais œil les mesures prises pour sauvegarder la neutralité helvétique. L'ennemie, pour un Salis, ce n'était pas l'Autriche, c'était la France. Le maréchal Ney, qui se connaissait en hommes, taxait Vincent de Salis-Sils de franco-

[37] AEF. *Dossier Nicolas Gady,* Mémoires: Observations sur le canton des Grisons tant militaires que géographiques et autres.

[38] Vischer, *Beiträge,* Basler Zeitschrift, XII, p. 83.

[39] AEF. *Dossier Nicolas Gady,* Mémoires: Observations sur le canton des Grisons.

phobe archi-réactionnaire, voué exclusivement à l'Autriche et à l'Angleterre [40].

La position allait être dure pour Gady. Et pourtant le colonel fribourgeois n'était pas un admirateur de Bonaparte ni de la révolution. Patricien de race, formé au service des Bourbons, affilié au parti du vieux Bachmann, combattant à la solde de l'Angleterre, il aurait dû être *persona grata* auprès d'un Vincent de Salis. Les deux hommes se connaissaient pour s'être rencontrés à Fribourg, à la diète de 1803, à Paris, au couronnement de l'Empereur. Afin d'éviter la tentation d'être aimable avec le nouveau divisionnaire, Salis, qu'on disait toujours plein de tact et d'affabilité, se fit invisible. Il n'était pas à Coire. Il se bornait à entourer Gady de personnes capables de le renseigner, sur ses faits et gestes. « On veut », raconta Gady au général, « me donner comme aide de camp le comte de Salis... En attendant, j'ai un jeune Salis pour secrétaire [41], lequel, je pense, ainsi que l'autre sont chargés de rendre compte de tout ce que je fais » [42]. « Tâchez de ne pas prendre un aide de camp qui marque dans le parti autrichien », lui répondit Watteville, « mais un homme de principes sages, un homme qui n'est que Suisse » [43].

Gady fut outré de l'accueil qu'il reçut. « Il faut aimer bien sa patrie », disait-il, « pour ne pas perdre patience, lorsque l'on quitte tout pour venir garder les frontières d'un pays qui reçoit ainsi ses confédérés » [44]. Et il faisait des Grisons le portrait suivant: « Ils ont la hauteur et la morgue des Polonais, la haine et la vendetta des Italiens, la lenteur et la malpropreté des Valaisans, l'esprit de parti si connu dans ce siècle, la valeur et le courage des anciens Suisses » [45].

Ecœuré de la mauvaise volonté qu'il rencontrait chez les indigènes, Gady se mit à organiser l'occupation, aidé par le

---

[40] Vischer, *op. cit.*, p. 86.

[41] Antoine de Salis.

[42] AEF. *Dossier Nicolas Gady*, 1805, III, Copie de lettres, 18 octobre.

[43] Ibidem, 1805, I, 20 octobre.

[44] Ibidem, Mémoires, Observations sur le canton.

[45] Ibidem, Observations sur le canton.

lieutenant-colonel Freuler, qui était dans le pays depuis plus de deux semaines. Les ordres de l'état-major général répartissaient les compagnies de la façon suivante: cinq dans l'Engadine, cinq à Coire et dans les environs, cinq dans la contrée de Sargans et de Ragaz, cinq dans la Landquart et le Prätigau. Le bataillon cantonné dans l'Engadine devait observer les frontières à la Martinsbrück, dans la vallée du Münster, dans celle de Poschiavo et dans celle de Bregaglia; ces trois derniers postes seraient abandonnés dès que la neige aurait rendu impraticables l'Ofen, la Bernina et la Maloja. Les soldats cantonnés à Coire, à Sargans et à Ragaz étaient considérés comme des troupes de réserve. Le détachement de la Landquart surveillait le Luziensteig et le passage conduisant au Montafun; celui du Prätigau assurait, jusqu'à Davos, les communications avec les troupes de la Basse-Engadine. Freuler se vit attribuer le service très pénible de l'Engadine. Guiguer de Prangins s'installa à Mainfeld avec l'artillerie; le bataillon Fivaz eut son centre à Malans, Segesser à Ragaz. Castelberg fut cantonné à Coire, dont il devint le commandant de place[46]. Le 17 octobre, Gady passait en revue la brigade Guiguer et, le 19, le bataillon Castelberg[47].

Ces premières dispositions, exécutées sur l'ordre du général et approuvées ensuite par lui, provoquèrent l'indignation du parti austrophile. De fait, notre défense était unilatérale, postée tout entière front contre l'Autriche. « Je dois vous mander confidentiellement », écrivait Gady à Watteville, le 18 octobre, « que la manière dont les frontières se garnissent... produit l'effet le plus fâcheux dans ce canton, qu'il y a même tout à craindre que les Autrichiens, de leur côté, ne soient offensés que l'on garnisse leurs frontières avec tant de vigilance, tandis que du côté de l'Italie, on ne témoigne pas la moindre crainte d'un envahissement. Je supplie donc Votre Excellence de considérer les suites que peut entraîner après soi la dislocation des troupes telle qu'elle existe. La secrète instruction ordonne de placer des postes vers Poschiavo et Bergel; elle ne parle pas du Splügen et cette disposition, qui a été suivie, fait murmurer tout le

[46] Ibidem, 1805, III, Befehlbuch, p. 30.
[47] Ibidem, p. 26.

canton à commencer par la tête. Je désirerais donc recevoir l'ordre d'envoyer une compagnie du bataillon Castelberg à Splügen et de faire occuper les deux vallées de Poschiavo et de Bergel. Il est essentiel que Votre Excellence vienne elle-même ici. J'y suis très mal vu et le canton paraît blessé de ce que le colonel Pelizari n'est pas employé. Tous les jours, j'entends des grognarderies fâcheuses sur le canton de Vaud et Tessin qui, quoique frontières, ne sont pas garnis... On cherche à m'entourer de gens qui m'espionnent et, si je dois parler franchement à Votre Excellence, je ne suis pas l'homme qui convient ici. Mr. Salis-Sils, avec lequel je suis lié, n'a pas mis les pieds à Coire... Vous sentez, mon Général, tout le pénible de ma position; je m'en affecte beaucoup et ma santé s'en ressent. J'étais bien loin de m'attendre à la réception qui m'a été faite. Il faudrait ici un homme de marque et je suis bien loin de là...» [48].

L'inflexible Gady était dans la détresse; après six jours de haut commandement à Coire, il n'avait plus qu'un désir: s'en démettre le plus tôt possible. «Mon cher Colonel», répondit Watteville, «je vois avec un vif déplaisir le chagrin qu'on vous fait. Je viendrai, comme je vous le mande, incessamment. En attendant faites sentir à Messieurs du Petit Conseil que les mesures que je prends sont dans ma responsabilité; que l'on place les troupes là où elles peuvent être utiles d'après le théâtre de la guerre et que, lorsque l'on n'a pas 40.000 mais tout au plus 13 à 14.000 hommes, dont on peut disposer, on les place sur les points qui peuvent être menacés par la guerre. Ce système... a été observé en Suisse de tous les temps. Je vous conjure de ne pas vous dégoûter et de penser que nous en avons chacun notre bonne part. Si les Autrichiens se formalisent, c'est parce que Messieurs des Grisons braillent et la prudence et l'amour de la patrie devrait leur inspirer le besoin de se taire... Quoique nous devions observer une neutralité stricte, nous ne devons pas oublier que jamais la France ne nous l'accordera, si elle n'a pas une garantie, par nos mesures, pour

[48] Ibidem, 1805, III, Copie de lettres, 18 octobre.

ses frontières; et il s'agit de calculer qui peut nous faire plus de mal et de bien... On dit que Pelissari est un bon officier et je l'emploierai volontiers, mais pas en Grisons et, pour cela, j'ai mes raisons desquelles je ne dévie pas. Vous êtes là parfaitement en place »[49].

Le 20 octobre cependant, le général consentit à l'envoi d'une compagnie au Splügen; elle n'y resta qu'une semaine. Le 29 déjà, Watteville, assuré qu'il n'y avait point de troupes dans la Valteline, rappelait ce contingent à Coire[50].

L'attention du général, en cette première quinzaine d'octobre, s'était un peu détournée de la frontière orientale. Des patrouilles allemandes étaient arrivées jusqu'à Laufenbourg et leur corps d'armée devait se trouver dans la Forêt-Noire. Il fallut garnir le nord de la Suisse, surtout le canton de Schaffhouse[51].

Le 19 octobre, cependant, Watteville apprenait qu'une armée française avait dispersé les troupes qui se trouvaient dans les environs de Memmingen et il craignait qu'une colonne autrichienne, en déroute, ne vînt heurter les positions défendues par Guiguer[52]. D'après les ordres reçus, aucun fuyard, aucun déserteur ne devait franchir notre frontière. Guiguer renforça le Luziensteig qui était, du côté allemand, l'ouverture principale, la seule où pussent passer de l'artillerie et de la cavalerie. Le jeune brigadier — il n'avait que vingt-cinq-ans — présenta son plan de défense. « Au premier coup de fusil dans le Vorarlberg, je prendrai avec toutes les troupes position sur le Luziensteig, à l'endroit où était le fort, mes deux pièces de six sur les flancs, en batterie, pour croiser leurs feux sur la route; deux pièces de deux, à la prolonge, sur la route même; l'infanterie à la droite et à la gauche de la route, les chasseurs sur les montagnes de ma droite... Là, j'attendrai de pied ferme ceux qui, pour quelque raison que ce soit, tenteraient le passage... »[53].

---

[49] Ibidem, 1805, I, 20 octobre.

[50] Ibidem, 1805, I, 20 et 29 octobre.

[51] AEF. *Abschied* n° 157, Beilage C.

[52] AEF. *Dossier Nicolas Gady*, 1805, I, 19 octobre; 1805, III, Copie de lettres, 21 octobre; Befehlbuch, p. 38.

[53] Ibidem, 1805, I, 22 octobre.

« Votre disposition défensive ... me paraît très bonne », répondit Gady à l'impétueux colonel, « il faudrait seulement tâcher en même temps d'avoir une bonne réserve d'infanterie, jusqu'à ce que les secours puissent vous arriver. Je trouve, en outre, qu'il serait inutile de placer tout votre monde au Steig dès le premier coup de fusil qui se tirerait dans le Vorarlberg. Vous fatigueriez trop votre monde. Feldkirch, s'il est bien défendu ... peut tenir longtemps et il ne peut y avoir d'affaires plus près de vous qu'après la prise de cette ville. Il suffirait donc... d'y faire placer les pièces de six livres, avec les artilleurs nécessaires, et une compagnie d'infanterie. Cette garde se relèverait toutes les vingt-quatre heures, et comme, avec des patrouilles fréquentes, l'on ne pourra être surpris, vous serez toujours averti à temps... »[54].

Ce ne fut qu'une fausse alerte et le Général, à son arrivée dans les Grisons, trouva les frontières très calmes. Attendu avec impatience dès le 24 octobre[55], Watteville, accompagné de Finsler et de deux aides de camp Haessig et Diesbach, n'atteignit Coire que le 26 au soir. Le gouvernement avait fait préparer un logement convenable pour le chef de l'armée, mais les trois officiers se virent attribuer un appartement qui ne contenait que deux lits; il fallut l'intervention énergique du Général pour leur en obtenir un troisième[56].

Watteville se proposait d'inspecter toutes les troupes, de visiter les principaux postes et de pousser jusqu'à la Martinsbrück[57]; le mauvais temps et les chemins difficiles l'empêchèrent d'aller voir Freuler dans son Engadine. Son séjour à Coire dura trois jours. Mis au courant de la situation par Gady, le Général ratifia les mesures prises par le divisionnaire, proposa des améliorations de détail et témoigna hautement, devant les autorités grisonnes, l'estime qu'il avait pour son subordonné[58]. Watteville n'accepta pas la démission que lui présenta Gady.

---

[54] Ibidem, 1805, III, Copie de lettres, 23 octobre.
[55] Ibidem, 1805, I, 23 octobre.
[56] Ibidem, Mémoires, Observations sur le canton.
[57] Ibidem, 1805, I, 24 octobre.
[58] Ibidem. 1805. I. 31 octobre.

« Ce que je n'oublierai point de mon voyage », lui écrivait-il quelques jours plus tard, « c'est le bonheur que j'ai eu de ce que vous avez bien voulu, mon cher Colonel, faire le sacrifice à la chose publique de vous enfermer dans ce maudit pays et de le faire marcher droit. Je vous en ai une vraie obligation. J'espère aussi que.. mon apparition a eu au moins le bon effet de mettre les autorités en règle et d'activer un peu les têtes »[59]. Le Général s'était efforcé d'inspirer aux gouvernants grisons une idée plus juste de leurs devoirs envers l'armée d'occupation; il insista pour que les transports de vivres fussent faits d'une manière plus régulière. Les troupes cantonnées dans l'Engadine souffraient souvent du manque de pain. Exposés aux intempéries des hautes montagnes, mal équipés, mal logés et mal nourris, ces soldats étaient les plus à plaindre. Ni l'intervention du Général ni celle du divisionnaire n'améliora beaucoup leur situation[60].

La jeunesse de Coire, moins imprégnée d'ancien régime que les magistrats, se montrait plus affable envers les officiers. Pour réparer la réception peu enthousiaste faite au Général de la Confédération, elle résolut de donner un bal en son honneur. « Mais par une suite de la lenteur à laquelle on est adonné dans cet aimable pays », dit Gady, le bal ne fut prêt que pour le 31 octobre et le Général avait quitté Coire le 30 au matin. La réunion eut lieu quand même; le colonel divisionnaire y représenta le général absent et lui envoya, de cette fête, une description détaillée qui mit en joie l'état-major général et Mme de Watteville.

« La capitale des Grisons », racontait Gady, « n'a pas de salle capable de contenir 15 paires de danseurs (c'est le maximum de la jeunesse). En conséquence, l'on danse à un bon quart de lieue de la ville, dans une mauvaise auberge. La soi-disante salle est une chambre d'auberge gypsée, qui peut avoir sept pieds de haut. Elle était ornée de quatre vieux bancs de bois brut et de huit lustres de fer blanc bien sales, portant chacun une chandelle de huit à la livre, que personne ne mouchait.

[59] Ibidem, 1805, I, 5 novembre.

[60] Ibidem, 1805, I, 30 octobre, 2, 3, 4, 5, 7 novembre.

L'orchestre était composé d'un violon, une flûte et une basse. Le premier fumait du mauvais tabac et nous infectait.

Les demoiselles de Coire sont généralement assez jolies et dansent bien... Elles m'ont paru assez familières avec les jeunes gens, mais elles sont cependant très décentes. L'on danse aussi des anglaises, mais on les joue si lentement, on les charge de tant de figures extraordinaires, sans promenades, les airs choisis pour cette danse sont si monotones qu'on peut la comparer ici à la danse de l'ours.

Les rafraîchissements consistent uniquement en thé et en vin, mais la petite chambrette où l'on va les chercher est agréablement parfumée par les jeunes gens qui, de temps à autre, vont y fumer une bonne et loyale pipe de tabac.

A minuit, l'ambigu était prêt dans une petite chambre où il y avait une table longue et étroite recouverte d'une nappe sale et humide. Trois mauvais chandeliers de fer, sans mouchettes, d'où sortaient de malheureuses chandelles de huit à la livre, éclairaient la table. Des bancs sales et graisseux invitaient à s'asseoir. Des assiettes d'étain bien sales, des couverts de fer et point de serviette, tel était le luxe de cette table, sur laquelle, d'ailleurs, étaient servis des jambons, des langues salées, des rôtis, des salades, des tartes, ce qui aurait formé un joli ambigu, si la malpropreté n'avait ôté tout appétit à ceux qui n'y sont pas habitués »[61].

Ce bal fut le seul divertissement du colonel pendant son séjour à Coire. Une correspondance énorme, de nombreuses occupations l'empêchèrent de s'y ennuyer. Le devoir des chefs d'armée était multiple: instruction des troupes, reconnaissance du pays, observation des frontières,organisation de la défense.

L'occasion était propice pour l'armée hevétique de faire un pas en avant dans la voie de l'unification. Ce rassemblement de troupes, exigé par la neutralité, devait servir d'école pour le soldat et pour beaucoup d'officiers.

Toutes les milices de la division Gady étaient soumises à l'appel trois fois par jour: à 8 heures, à midi et à 6 heures. Le

[61] Ibidem, Mémoires: Observations sur le canton.

soldat devait s'y présenter lavé, peigné et vêtu proprement. Matin et soir, l'appel était suivi de la prière récitée par un officier. Pour les troupiers, qui n'étaient pas de garde, la journée se passait en exercices, en marches et en menus travaux de défense; trois heures, chaque jour, étaient réservées au maniement des armes[62]. Les ordonnances étaient changées le plus souvent possible afin qu'elles pussent bénéficier aussi de l'école de soldat[63]. Dans chaque bataillon d'infanterie, le chef — qui portait le grade de lieutenant-colonel — présentait tous les cinq jours son rapport au divisionnaire, qui le transmettait au Général; il y joignait une liste des exercices exécutés par ses troupes. L'instruction était plus difficile à donner aux artilleurs, disséminés dans les divisions. Vers la fin de novembre, quand tout danger parut éloigné de nos frontières, le colonel de Luternau rassembla l'artillerie de l'armée à Zurich, pour l'exercer uniformément[64].

Qu'on ne croie pas que les différences entre les contingents cantonaux consistaient en de légères nuances dans l'équipement, l'armement, la discipline ou les mouvements. Certaines milices avaient reçu, dans leur canton d'origine, une formation militaire; d'autres n'avaient de militaire que l'étiquette: elles étaient des groupements d'hommes en âge de porter les armes, mais étrangers à tout exercice de soldat.

Le bataillon Freuler, formé de compagnies des cantons primitifs et de Glaris, était très arriéré. Certaines compagnies n'avaient ni instruction ni instructeurs. Leur éparpillement dans l'Engadine empêcha de mener à chef leur apprentissage de soldat[65] et, à la fin de la campagne, Gady considérait les compagnies schwyzoise et unterwaldienne comme inaptes à servir en cas de danger[66]. La faute retombait, en première ligne, sur les cantons qui avaient négligé leur formation et ensuite sur les chefs de compagnie. « Mes officiers m'enragent », avouait un jour le lieutenant-colonel Freuler[67]. Quelques hommes

[62] Ibidem, 1805, III, Befehlbuch, p. 18, 53.
[63] Ibidem, 1805, I, 27 octobre.
[64] Ibidem, 1805, I, 24 octobre; 27 novembre.
[65] Ibidem, 1805, I, 2 novembre.
[66] Ibidem, 1805, II, 10 décembre.
[67] Ibidem, 1805, II, 16 novembre.

étaient capitaines, qui auraient été indignes des galons de caporal. Ils ne pensaient qu'à boire et, après deux mois de service, ils étaient incapables de commander la charge en douze temps. Un capitaine soleurois aurait mérité les arrêts pendant toute la durée de la mobilisation si Freuler n'avait jugé le temps et l'endroit peu propices aux punitions d'officiers [68]. « Il leur faudrait une couple d'années pour les former », assurait Müller, le chef de l'état-major général [69].

Le bataillon Castelberg était composé de Grisons. A coup sûr, ceux-ci n'avaient pas fait d'école militaire, puisqu'il n'y en avait point dans leur canton. Mais l'habitude existait, dans les Ligues rhétiques, d'exercer les jeunes gens, sur la place du village, les dimanches et les jours de fête [70]. Gady n'eut pas à se plaindre d'eux [71].

Segesser quitta la première division le 8 novembre et fut remplacé par le bataillon Testuz [72]. La brigade Guiguer devint entièrement vaudoise et se plaça d'emblée au premier rang de la division. Les Vaudois, qui avaient été longtemps au bénéfice de l'excellente organisation militaire bernoise, se révélèrent très bons soldats. Fiers de leur nouvelle indépendance et de leur titre de canton suisse, ils montraient beaucoup de zèle dans l'accomplissement de leur devoir militaire. Ils affichaient parfois des tendances fédéralistes plus accentuées que celles des cantons primitifs. Ainsi Guiguer ne voulut pas lire à sa brigade le Code pénal provisoire, élaboré par l'état-major général. « Les troupes du canton de Vaud », disait-il, « ont juré obéissance à un code pénal... avant leur départ de Lausanne. Qui peut les relever de ce serment et leur en faire prêter un autre ? A mon avis, la Diète seule » [73]. Autrement dit, les Vaudois estimaient leur Code cantonal supérieur au Règlement fédéral. Les tambours du canton

[68] Ibidem, 1805, II, 10 décembre.

[69] Ibidem, 1805, II, 5 décembre.

[70] Hans Balzer, *Der Kanton Graubünden in der Mediationszeit* (1803—1813). Diss. Bern. Chur, 1918, p. 104—106.

[71] AEF. *Dossier Nicolas Gady,* 1805, II, 19 novembre.

[72] Ibidem, 1805, I, 31 octobre.

[73] Ibidem, 1805, II, 30 novembre.

de Vaud refusèrent d'apprendre un certain pas doublé.. parce qu'il venait de Berne. « Je suis bien aise de vous dire », répondit le général bernois un peu choqué, « que ce n'est point une batterie bernoise, quoique nos tambours l'aient aussi battue avant la Révolution; mais elle est d'origine zuricoise et se battait même aussi, anciennement, dans d'autres cantons. Comme nous avons la différence avec Messieurs les Vaudois d'aimer ce qui est ancien, nous l'avons repris, ce pas doublé... Messieurs les Vaudois n'ont qu'à le laisser, puisqu'il leur déplaît: mais ce que je veux et ce que j'exige, c'est qu'ils ne battent pas, tant qu'ils sont à l'armée, des batteries françaises: ils peuvent composer des pas doublés vaudois »[74].

Ces légers froissements mis à part, la brigade vaudoise était très appréciée en haut lieu et mérita plus de félicitations que de reproches. « L'inspection du bataillon Testuz s'est faite hier », écrivait Gady, le 19 novembre. « Elle fut pleinement satisfaisante... Ce bataillon a exercé et manœuvré longtemps en ma présence; il est si bien formé qu'il exécute les manœuvres mieux que beaucoup de troupes de lignes... Le commandant est un homme très habile, qui comprend au mieux son métier »[75].

Un des premiers devoirs qui s'imposaient aux chefs, c'était de connaître à fond le pays qu'ils occupaient. L'état-major général ne possédait de la Rhétie aucune carte suffisante et la topographie grisonne passe, à juste titre, pour compliquée. Dès son arrivée à Coire, Gady fit reconnaître les positions, les cols, les routes, les chemins, les ponts et il en remit une description au colonel Finsler. Il s'agissait aussi d'examiner les anciens travaux de fortifications, pour les remettre, si possible, en état[76]. La division, cependant, ne possédait pas de troupes du génie et la raison d'économie interdisait les travaux coûteux. Avec la collaboration de ses officiers supérieurs et surtout de son adjudant, le capitaine Amstein[77], Gady put fournir au quartier général des listes exactes des passages alpins, des relevés topographiques

---

[74] Ibidem, 1805, II, 1er décembre.
[75] Ibidem, 1805, II, 19 novembre.
[76] Ibidem, 1805, I, 6 octobre.
[77] Johann-Rudolf Amstein, de Zizers.

et des fragments de cartes [78]. Toutes ces observations pouvaient être utiles dans l'élaboration des plans de défense. L'examen des lieux, les mésaventures arrivées à des estafettes qui prirent des bains involontaires dans la Landquart, obligèrent parfois le colonel à demander au gouvernement des réparations urgentes qui n'excédèrent cependant jamais la pose de quelques planches [79].

Le général exigeait des postes placés aux frontières des rapports très fréquents sur la nature, la quantité et les mouvements des troupes étrangères qu'ils pouvaient apercevoir [80]. Mais les corps d'armées ne venaient pas se promener sur les cols; les sentinelles helvétiques voyaient de temps à autre quelques soldats étrangers, causaient avec eux et apprenaient des nouvelles, le plus souvent fausses. Tantôt des soldats autrichiens affirmaient que les Français étaient entrés en Suisse et que l'Autriche allait envahir les Grisons [81]; tantôt on racontait que le général Augereau était en train de remonter le Rhin depuis Bâle, conduit par un officier suisse [82]. Parfois nos hommes — ce fut le cas des Vaudois — ne comprenaient qu'à moitié ou pas du tout la langue de leurs interlocuteurs... et l'on se bornait alors à trinquer ensemble [83].

Les renseignements fournis par les sentinelles et les patrouilles étaient trop restreints, il fallut recourir à des espions civils rétribués. Guiguer chercha un indigène qui ferait fréquemment le voyage de Feldkirch pour apprendre le nombre et la destination des troupes qui y passaient. « Tâchez », lui dit le divisionnaire, « d'avoir un homme qui ne rapporte pas des verbiages et qui ne parle de nous que comme un corps neutre qui ne veut que l'amitié de ses voisins » [84]. Freuler, de son côté, eut beaucoup de peine à se procurer des hommes de confiance pour aller espionner à Nauders [85].

---

[78] AEF. *Dossier Nicolas Gady,* 1805, I, 23 octobre et 7 novembre; 1805, II, 20 novembre. *Abschied* n° 157, Beilage C.

[79] AEF. *Dossier Nicolas Gady,* 1805, I, 19 et 23 octobre.

[80] Ibidem, 1805, III, Befehlbuch, 8 octobre.

[81] Ibidem, 1805, I, 8 et 16 octobre.

[82] Ibidem, 1805, I, 2 et 4 novembre.

[83] Ibidem, 1805, I, 18 et 19 octobre.

[84] Ibidem, 1805, III, Copie-lettres, 18 octobre.

[85] Ibidem, 1805, I, 4 novembre.

Le 1er novembre, les espions signalèrent une agitation inusitée dans le Vorarlberg: on faisait des travaux de défense à Feldkirch; l'archiduc Jean était attendu à Bregenz; le général Jellachich devait se trouver à Füssen, sur le Lech [86]. Le lendemain, on affirmait que l'archiduc Jean n'avait jamais été et n'irait pas à Bregenz mais que Jellachich était, le 31 octobre, à Feldkirch [87]. Quelques jours plus tard, Freuler apprenait que les Français menaçaient le Tyrol et que les Autrichiens avaient abandonné leurs postes de la Martinsbrück [88]. Puis, les succès français allèrent en se précisant: les soldats de Napoléon étaient maîtres de Salzbourg et s'avançaient sur l'Inn [89]. Innsbruck capitula [90] et Jellachich, avec 8.000 hommes, restait toujours à Feldkirch, au risque de ne plus pouvoir opérer sa retraite. De la Martinsbrück, on entendait des bruits de canon [91].

La situation de Jellachich causait du souci au Général. Pour se sauver, allait-il nous passer sur le corps? [92]. Gady ne croyait pas à une retraite de Jellachich à travers la Suisse. Selon lui, le général autrichien attendait tout simplement qu'on vînt le faire prisonnier [93]. Guiguer, à son Luziensteig, soupçonnait les Français de vouloir passer, par mégarde, disait-il gentîment, par Seewis et Sant-Antönien pour prendre Feldkirch du côté sud [94].

Quel que fût l'ennemi, c'était le moment, pour Gady, de tracer les grandes lignes de la défense et de les communiquer aux chefs de bataillons. Son plan primitif, élaboré au début de son séjour à Coire, était très pessimiste. Ses 2 000 hommes de valeur inégale, ses six pièces d'artillerie (car il en avait reçu deux encore) lui paraissaient insuffisants pour garantir l'immense Rhétie. « Le canton des Grisons », disait-il, « est peut-être plus difficile à défendre que tout autre par sa position topographique

[86] Ibidem, 1805, I, 1er novembre.
[87] Ibidem, 1805, I, 2 novembre.
[88] Ibidem, 1805, I, 6 novembre.
[89] Ibidem, 1805, I, 7 novembre.
[90] Ibidem, 1805, I, 8 novembre.
[91] Ibidem, 1805, I, 8 novembre.
[92] Ibidem, 1805, I, 11 novembre.
[93] Ibidem, 1805, III, Befehlbuch, p. 86.
[94] Ibidem, 1805, I, 10 novembre.

et par la manière dont, à présent, l'on fait la guerre de[s] montagnes». Les tristes expériences faites en 1799 par le général autrichien Auffenberg et par les Français portaient Gady à croire que le canton des Grisons n'était «pas tenable pour une troupe qui n'est pas maîtresse du Tyrol et du Vorarlberg et que le seul point où il puisse être bien défendu est celui qui touche à la Suisse. «Si donc», disait Gady, «la neutralité de la Suisse était enfreinte par les Autrichiens, dans ce canton, il faudrait l'évacuer et se borner à couvrir sa retraite d'une manière honorable en faisant à l'ennemi tout le mal possible, d'autant plus que le fort du Lucien Steig est totalement détruit et que ce n'est plus qu'un poste où l'on peut tenir quelques moments, mais d'où la retraite est très dangereuse, parce que le flanc droit est boisé et que l'ennemi a toujours la hauteur. Les militaires diront peut-être... que... l'on peut se poster derrière la Landquart... Je réponds à cela que la position derrière la Landquart est mauvaise. D'abord une troupe déterminée passera cette rivière, où plusieurs endroits sont très guéables... En outre, si l'on n'a pas beaucoup de troupes, on ne parviendra pas à empêcher ce passage, la ligne depuis la Claus, soit Schloss-Brück, jusqu'au pont de péage étant grande. Le pis de tout est que, dans cette position, l'on sera pris à dos, parce que, depuis le Pretigau, l'on passe les montagnes, on descend à Maschlins, à Igis, à Neis, à Valseina, et la retraite est coupée sur la route de Coire... Je sens très bien que si l'on a beaucoup de monde pour défendre les Grisons et si l'on est parvenu à concentrer sa troupe», on peut faire beaucoup de mal à l'ennemi. «Si l'on ne perd pas de temps, on aura l'avantage de rencontrer des troupes harassées» par une marche pénible... Mais pour cela, il faudrait, avouait Gady, «des troupes bien aguerries et surtout des officiers très intelligents». Or, il est «difficile de rassembler dans ce canton un certain nombre de troupes; l'on y manquera bientôt de vivres et il est difficile d'en faire arriver, d'autant qu'il serait très imprudent d'y établir des magasins»[95].

L'idée première de Gady était donc d'évacuer les Grisons et de se retirer ou sur Ragaz ou même sur la Suisse centrale.

[95] Ibidem, Mémoires: Observations sur le canton.

A l'approche de Jellachich, il modifia son plan. Si l'ennemi, disait-il, parvient à franchir la frontière suisse, il faut réussir à le prendre entre deux feux. Je l'attirerai du côté de Coire, je l'attaquerai de face, tandis que les troupes de l'Engadine et du Prätigau lui tomberaient sur les derrières. Les milices des 2e et 4e divisions, stationnées dans le canton de Saint-Gall, accourraient appuyer la division Gady et, si l'on ne parvenait pas à vaincre, on ferait du moins beaucoups de mal à l'ennemi et on sauverait l'honneur helvétique [96].

Ce plan ne subit pas l'épreuve du feu; Jellachich capitula simplement; des troupes françaises séjournèrent dans le Vorarlberg, des troupes autrichiennes, dans le Tyrol, mais la frontière suisse resta intacte. Sous la menace de l'invasion, les soldats de Gady, surtout les Vaudois, firent preuve d'un zèle qui leur valut des éloges spéciaux du Landammann, du Général et du divisionnaire [97].

Vers la fin de novembre, le chef de l'armée suisse, au reçu des nouvelles de la guerre, jugeait possible de réduire progressivement tous les effectifs [98]. Le froid devenait intense dans les Grisons et beaucoup de troupiers n'avaient point de capote [99]; le nombre des malades augmentait. Les congés furent les bienvenus [100]. La défaite des Autrichiens s'avérait de plus en plus complète. « Il paraît », écrivait Watteville, « que les Autrichiens ne veulent plus se battre et se séparent des Russes, et ceux-ci ne voudront [pas] être leurs dupes et se faire rosser pour un prince qui se cache et se trouve abandonné de tout son monde. En vérité, l'on croit rêver et jamais on n'a vu une monarchie crouler plus honteusement que celle d'Autriche » [101]. Ces réflexions du Général sont datées du 30 novembre. Le 2 décembre, c'était Austerlitz; le 6, les hostilités étaient suspendues et les préliminaires du traité de Presbourg commençaient.

---

[96] Ibidem, 1805, I, 14 novembre.
[97] Ibidem, 1805, II, 25 et 30 novembre; 1805, III, Befehlbuch, p. 154.
[98] Ibidem, 1805, II, 28 novembre.
[99] Ibidem, 1805, II, 10 décembre.
[100] Ibidem, 1805, II, 6 décembre.
[101] Ibidem, 1805, II, 30 novembre.

Guiguer quitta les Grisons, le 3 décembre[102]; le Général fit espérer à Gady que sa délivrance aurait lieu vers le milieu du mois.

Au moment où l'on était en train de diminuer les effectifs, les Tessinois qui avaient reçu les mêmes ordres de mobilisation que les autres cantons et qui auraient dû avoir tout leur contingent sous les armes dès le 8 octobre, avisèrent le Landammann qu'ils avaient enfin mis sur pied trois compagnies. Ces milices, qu'on avait équipées de neuf et exercées tant bien que mal, désiraient vivement se montrer hors de leur canton et prendre contact avec l'armée confédérée. Pour ne pas décourager le zèle méritoire, quoique tardif, des Tessinois, ils furent autorisés à joindre la division Gady et à séjourner trois ou quatre jours dans les Grisons[103]. Cette promenade militaire, sous la conduite du lieutenant-colonel Cusa, devait se faire par la Mesolcina et le San Bernardino; elle fut plus longue qu'on ne l'avait pensé. Le 17 décembre, Gady, qui, resté presque seul à Coire, s'impatientait d'attendre, reçut enfin la nouvelle que les Tessinois étaient arrivés le 16 à Thusis. Au lieu de les laisser venir jusqu'à lui, Gady alla les inspecter à Bonaduz, le 18. La bise était glaciale et la revue fut sommaire. La troupe fit bonne impression au colonel. Vêtus d'un uniforme gris à col et parements rouges, coiffés d'un chapeau rond relevé à gauche, les Tessinois possédaient de bonnes armes, du calibre voulu, achetées à Milan. Le commandant connaissait bien le métier et les officiers rachetaient par beaucoup de zèle leur manque d'instruction. Les soldats étaient encore un peu novices dans leurs mouvements, mais, concluait Gady, ils seraient utilisables dans une campagne[104]. Les Tessinois se reposèrent dans leurs quartiers jusqu'au 20, puis ils reprirent la route de Bellinzone; après des marches très pénibles, dans la neige, la troupe se retrouva, en bonne santé, dans son canton[105].

---

[102] Ibidem, 1805, II, 4 décembre.
[103] Ibidem, 1805, II, 2 et 3 décembre.
[104] Ibidem, 1805, II, 17 et 18 décembre.
[105] Ibidem. 1805. II. 29 décembre.

Le lendemain de la revue, Gady quittait Coire, à tout jamais. Le 17 déjà, par lettre, il avait pris congé du gouvernement des Grisons. La certitude de ne plus revoir ses adversaires rend indulgent et Gady remercia avec chaleur la population grisonne qui avait si bien accueilli ses milices[106]. Dans la joie de la séparation, il oubliait déjà quelque peu les désagréments que lui avaient causés, pour une petite part, son caractère très entier et, pour la plus grande part, les tendances austrophiles des magistrats grisons. La parfaite confiance et l'estime du général avaient été pour lui un chaud réconfort; ses chefs de bataillon et son brigadier lui avaient toujours manifesté le plus entier dévouement. En outre, Gady avait la satisfaction d'avoir accompli, en toute justice, ses devoirs de chef d'une armée neutre. Un malaise avait pesé sur lui, comme sur tous les officiers supérieurs, durant cette campagne: c'était la conviction que la chétive armée helvétique était incapable de repousser un envahisseur de force moyenne. « Je ne connais d'autre neutralité que celle qui sait se défendre » disait le général Sébastiani. Or, sur les 15 203 soldats qui auraient dû être sous les armes, d'après la constitution, 10 442 seulement avaient répondu à l'appel[107] et, parmi eux, beaucoups n'étaient que des hommes incomplètement équipés et mal formés. Nos effectifs de défense s'avéraient insuffisants et le système des contingents, déplorable; toutes les défectuosités de notre organisation parurent alors en pleine lumière. La connaissance de notre faiblesse fut le premier bienfait de ce rassemblement; le second fut le désir de remédier à notre impuissance. Un premier perfectionnement fut réalisé pendant la période d'occupation; en général, les troupes s'exercèrent avec zèle et acquirent une meilleure tenue. Mais un immense effort restait à accomplir, qui devait être fourni par les cantons. C'est à eux qu'incombait le soin d'organiser des écoles militaires pour les jeunes soldats, de nommer aux postes d'officiers des hommes capables de devenir des chefs, d'adopter et de mettre en vigueur les règlements fédéraux. Les progrès furent lents à se mani-

---

[106] Ibidem, 1805, II, 17 décembre.

[107] AEF. *Abschied* n° 157, Beilage C.

fester. Mais on avait entrevu pendant cette occupation de 1805, qui marqua les premiers pas de milices confédérées réunies sous un commandement unique, le chemin à suivre pour créer une armée qui inspirât de la confiance aux Suisses et de la crainte à nos ennemis.